

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 40

Artikel: lena d'on comis-voyageu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

encore, la ressemblance des attitudes était bien curieuse. Tous alignaient à contre-cœur leur menue monnaie, leurs écus ou leurs billets de banque; tous, non, car le jeune galopin avait vidé un sachet de pièces blanches d'un air parfaitement indifférent. Celui-là, cela se devinait, était un commis de bureau qui ne payait pas ses impôts à lui.

Chez les autres, la contenance ne variait que par d'infimes détails. Ainsi, une vieille paysanne avait apporté son argent enveloppé dans un chiffon de papier; un citadin avançait à regret un beau napoléon tiré d'une pochette spéciale de sa bourse; un autre comptait et recomptait ses sous comme s'il eût craint d'en donner plus qu'il n'en devait; une jeune fille serrait dans ses doigts un billet bleu, attendant qu'on l'appelât.

Pour juger du caractère des gens d'après leur manière de payer, mon ami se trompait en m'envoyant chez le receveur, attendu que, là, les préoccupations identiques uniformisent les gestes. Les guichets des gares et des bureaux de poste, les marchés, les foires et surtout les magasins sont des postes d'observation qui valent mille fois mieux.

Quelle piquante étude ferait un marchand psychologue, s'il en avait le loisir!

Avez-vous suivi une fois ou l'autre le va-et-vient des clients dans un de ces caravansérails qui s'intitulent assez justement des « bazars universels », où l'on trouve de tout et où toutes les classes se confondent dans le même désir d'acheter pour rien des objets mirabolants? Vous aurez pu voir que, la plupart du temps, les acheteurs ne marchandent guère lorsqu'il s'agit d'articles de pure fantaisie, de brimborions de luxe, de friandises, et qu'ils les paient même allègrement. Est-il question, au contraire, de choses de première nécessité, ce sont souvent des marchandages sans fin.

Mais où s'accuse nettement le tempérament des chaland, c'est au moment où le vendeur attend leur monnaie.

La bonne dame qui ne sait ce qu'elle a fait de sa bourse, qui la cherche dans sa poche, dans son panier, dans son manchon et qui, l'ayant trouvée, donne par inadvertance deux fois plus qu'on ne lui demande, cette dame-là peut être pleine de qualités, mais assurément ses comptes de ménage, au cas improbable où elle en tiendrait, ne doivent que très imparfaitement refléter l'ordre et l'exactitude.

Cette autre qui se retourne pour ouvrir son portemonnaie ne trahit-elle pas la dissimulation?

L'ostentation et la vantardise, ne les trouvez-vous pas chez le particulier qui, au rebours de la précédente, montre à plaisir le contenu de sa bourse et le fait sonner bruyamment?

Que vous semble de celui qui tire une à une les pièces de nickel ou d'argent de sa poche et qui les tourne et retourne dix fois dans ses doigts avant de s'en séparer? Celui-là évidemment n'est pas un prodigue. Peut-être n'est-ce pas non plus un avare, mais simplement un pauvre diable qui a peiné dur pour gagner ce mince avoir et à qui il en coûte de l'entamer.

Vous hésitez moins dans votre appréciation du client qui sort de son gousset une poignée d'écus et qui les jette sur le comptoir d'un air dégagé, sans se demander si le compte y est ou non: voilà un monsieur, vous direz-vous, à qui l'argent est venu tout seul et qui s'entend à le faire rouler, et il y a dix à parier contre un que vous ne vous trompez pas.

D'autre payeurs sont tout simplement révoltants.

Un dimanche du mois passé, sur une voiture du tramway de Chailly, une dame de mine sévère, un Nouveau-Testament et un psautier à côté d'elle, tendait sa pièce de mon-

naie au contrôleur. Celui-ci lui délivra un billet de deux sous et allait passer à un autre voyageur, lorsqu'elle l'arrêta net.

— Et la monnaie de ma pièce? lui dit-elle.

— Expliquez-vous, madame.

— C'est bien simple: je vous ai donné une pièce d'un franc en échange d'un billet de dix centimes, vous me redeviez donc quatre-vingt-dix centimes.

— Vous êtes bien sûre, madame, de m'avoir donné un franc?

— Absolument sûre; j'avais ce matin en allant à l'église pour tout argent une pièce d'un franc et une autre de dix centimes; je n'ai pas besoin de vous dire que ce n'est pas la première que j'ai glissée dans le tronc; par conséquent, celle que vous avez reçue est bien la pièce d'un franc, et je ne comprends pas que vous fussiez tant de difficultés pour me rendre ce qui m'est dû.

— Eh bien, voyez un peu, madame, qui est dans l'erreur.

Et l'employé d'ouvrir la main et de montrer à la voyageuse la pièce qu'il lui avait tendue et qu'il s'était bien gardé de jeter immédiatement dans sa sacoche, car il avait depuis quelque temps des raisons de douter de la sincérité de la bonne femme.

C'était une pièce de dix centimes.

La trompeuse se mordit les lèvres et descendit à la première halte, son psautier et son Testament sous le bras. Elle avait raté son coup et avait laissé voir son âme dans toute sa laideur.

Ah! si les pièces de monnaie pouvaient parler, que de choses elles nous diraient!

V. F.

Anciennes maisons genevoises.

Sous ce titre, le *Genevois* a publié, dans le courant du mois d'août, un très intéressant article, signé Edouard Dunant, duquel nous nous permettons de détacher les détails suivants:

Bientôt, à part l'antique cathédrale de St-Pierre, l'Hôtel de Ville, nos vieux temples, un ou deux monuments historiques et quelques anciennes demeures familiales, il ne restera presque rien de la vieille Genève.

Il est intéressant de dire quelques mots de ce que furent nos anciennes maisons genevoises.

Les familles aristocratiques genevoises possédaient dans notre cité des immeubles d'une certaine importance. Dans la rue du Puits-St-Pierre peut se voir encore une maison particulière que certains historiens estiment être la plus ancienne de tout Genève, c'était la maison forte des nobles Tavel, soit château des Tavel, reconnaissable à sa tour ronde, ainsi qu'aux encadrements et aux sculptures qui décoraient sa façade. Une autre est la maison de Saint Apre, à l'angle formé par la rampe et la rue de la Treille, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, qui, acquise, vers le milieu du xv^e siècle, par le Conseil, fut transformée en arsenal et devint, en 1803, la maison Rigot. Les nobles d'Alinge Coudrée possédèrent jusqu'à la fin du dernier siècle, au bas du Bourg-de-Four et sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui l'église luthérienne, un superbe château avec quatre tours angulaires. En passant le Rhône, on trouvait le château de Saint-Gervais, appelé aussi château royal, qui vient d'être démoli; personne ne connaît l'origine de ce mystérieux édifice, tombé de bonne heure dans le domaine privé et qui appartient probablement à la maison de Viry. Un autre historien veut au contraire que ce bâtiment ait été donné en souvenir de la princesse Emilie d'Orange de Nassau, qui, selon la tradition, y aurait habité avec ses filles.

Il va sans dire qu'il existait encore, au moins dans le quartier de la rive gauche, bien d'autres maisons fortes, car on ne voit pas pourquoi les Tavel, les de Saint-Apre ou les d'Alinge auraient été plus favorisés sous ce rapport que d'autres familles établies également depuis fort longtemps dans nos murs, et nous citons encore en passant la maison de la Tour, près de Saint-Germain, et celle des Depesses, au Molard. Arrêtons-nous maintenant de-

vant l'une ou l'autre des habitations de nos ancêtres et, afin de bien nous rendre compte de sa distribution intérieure, choisissons de préférence l'une des plus modestes, une ancienne maison du quartier de l'He.

En effet, toutes les maisons de Genève n'étaient pas forcément des châteaux-forts et celles habitées par les commerçants des rues Basses de l'He ou de Saint-Gervais, pour être plus modestes, n'en sont pas moins intéressantes. La façade de ces constructions était généralement à pignons, de peu d'élévation. Ces habitations étaient beaucoup plus profondes que larges. Sur la rue, elles présentaient tout d'abord une porte d'entrée. Cette porte était ordinairement ogivale, surmontée quelquefois d'une sorte de vasistas, mais plus souvent d'un écusson armorié contenant le fameux monogramme sacré J. H. S. Les amateurs de choses anciennes pouvaient voir, dans la cour de la maison n° 52 rue du Rhône, deux têtes sculptées. Les portes elles-mêmes étaient généralement ciselées, ce qui donnait une idée de l'habileté et du goût des ouvriers genevois de l'époque.

La maison ouvrière genevoise ne dépassait guère deux étages, le devant donnant sur la rue et le derrière sur une cour ou jardin; elle n'était habitée généralement que par la même famille. Le rez-de-chaussée comprenait un magasin et une arrière-boutique qui, pour des industriels, pouvait se transformer en atelier. L'escalier intérieur de la maison était en pierre, enfermé dans une tourelle de pierre aussi, placé à l'un des angles de la façade; il était assez large et tournait autour d'un pilier central en forme de vis, ce qui lui avait fait donner le nom de virot ou de virolet. Cette disposition en faisait un véritable casse-cou.

En arrivant au premier étage, on était introduit dans la plus belle pièce de la maison que l'on appelait, dans la vieille Genève, non pas le salon, mais le poêle. Cette pièce était toujours meublée à peu près de la même manière; elle comprenait une table en chêne ou en noyer, avec de longs bancs assortis, façonnés et sculptés selon le goût du temps, et, de plus, un certain nombre de fauteuils et de tabourets que les gens aisés recouvraient de cuir avec des ornements frappés ou dorés. Les fenêtres de cette chambre offraient souvent des verrières blasonnées, encadrées de plomb, non pas aux armes du propriétaire, mais à celles de quelque ami qui avait reçu les siennes en échange; cet usage était très fréquent au xv^e siècle.

Le plafond était fermé par une poutre à moulures qui avait aussi son caractère. Les fourneaux et les cheminées étaient fort rares dans cette pièce. Derrière cette salle de réception se trouvait la cuisine, c'était une vaste et belle pièce qui servait de salle à manger à toute la famille. Au second étage, et plus haut, étaient les chambres à coucher, dont la principale était ornée d'un grand lit d'apparat à colonnes, soutenant un dais, et orné de rideaux et de couvertures, souvent d'un grand prix.

La vie de la famille genevoise de cette époque était simple et austère, on se levait à l'aube pour se coucher à la nuit. On dînait partout à onze heures et l'on soupa à six; les repas avaient lieu à la cuisine, et les domestiques mangeaient à la même table que leurs maîtres, mais à l'autre bout; ils servaient donc tout en mangeant. Ceux-ci étaient traités par leurs maîtres avec beaucoup de familiarité. C'est ainsi que dans la vieille ville de Genève étaient logées les familles d'industriels, voire même celles de la noblesse de second ordre, dont le train de vie ne différait guère de celui de la bourgeoisie.

Iena d'on comis-voyegen.

Tot parai, quins diès compagnons què clliào comis-voyegeu! Adé revou dè la demèindze, adé ein route, sai ein cariole, sai pi lè treims et lè bateaux, lo bosson adé bin garni et quasu rein à fèrè, que volliai-vo qu'on coo possèssè demàndà mi! Sont pi què dâi rentiers! oi ma fai! Et la minont adrai balla, allà pi! Kà ti clliào gaillà sont adé diès què dâi tiensons et quand sont on part, ne sondzont qu'à bin s'amusà et l'est à cé qu'èin pào lo mé po fèrè dâi farces.

Ion dè clliào coo que voiadzè po pliaici dè clliào paumes ein gomme avouè quiet lè gosses djuont à la balla ètai zu vaire dâi pratiquès pè Lozena et quand l'eût roudà dein on part

dè boutequès po offri sa martchandi sè reinmourdè avoué sè mermottès contre la gara po preindre lo trein qu'allavè su Nàotsati.

Arrevà vai lo boufet, l'avai sai qu'on dians-tro, kà fasai tsaud, et l'eintrè dedein baire quartetta que pâyè tot lo drai, et sein pi sè cheltà.

Adon arrevè ion dâo tsemin dè fai que vint criâ deïn la pinta: « Les voyageurs pour Yverdon, Neuchâtel, Bienne! »

— Tè ràodzai! l'est dza l'haorè! sè peinsa noutron comis!

Lo gaillâ sè dépatsè don dè baïre sè trai dè-cis, met son parapliodze dezo lo bré, eimpougne à la coaite sè mermottè po vito sè reinmodâ contrè la gara.

Mâ ein sè revereint, lo parapliodze ào gaillâ ne va-te pas s'einbonmâ contrè ion dâi carreaux dâo cabaret, et dzing! vouaïquie la vitre avau.

— Dierro est-te que cottont cliâo vitres? que criè ào somellié!

— L'est dou francs cinquanta! l'âi fe stuce.

— Vouaïquie cinq francs, dépatsi-vo dè mè reïndre su cliâ pice, sein quiet vé manquâ mon trein!

— Mè faut allâ tsandzi! se fe lo somellié ein vouaïteint deïn son porta-mounia.

— Ah! vo faut onco allâ tsandzi, n'é pas lo teïmps, lo trein va subliâ! Gardâ pi lè cinq francs, vè mè reïndro mè-mimo!

Et à l'avi que ceïn de: Râo! l'eïnfonce avoué lo càodo on outro carreau dè la pinta et criè ào somellié ein traceint contrè la gara:

— Lè bon compto font lè bons z'amis, n'est-te pas!

Une farce de Vivier. — Le nombre des fumisteries attribuées à Vivier, le célèbre corniste, est incalculable; nous en avons donné, à plusieurs reprises, de gais échantillons à nos lecteurs. En voici encore une; vraie ou fausse, peu importe: on n'emprunte qu'aux riches.

Vivier entre un jour chez un coiffeur. Il a eu soin de se donner un air campagnard et bête à souhait, pour inspirer confiance. A son bras, il tient un gigantesque panier, sous le bras, un parapluie à bec de corbin en cotonnade bleue. Il se dirige vers le comptoir, et tend au patron une carte sur laquelle on lit: « Veuillez me raser, je vous prie. »

— Un sourd et muet, crie le chef de l'établissement en faisant signe à un garçon, veuillez le raser.

Le garçon conduit le patient jusqu'à un fauteuil, en lui disant: « Assieds-toi donc, vieille cruche. »

Et tous les garçons de lancer quelque méchante plaisanterie à l'adresse de cet étrange client, qui reste d'ailleurs impassible.

Sa barbe finie, Vivier se lève, puis allant au comptoir, il dit au patron d'une voix de stentor, en déposant vingt-cinq centimes:

— Voilà pour la barbe de la vieille cruche!

Tous les garçons se regardèrent stupéfaits, et le patron se grattait derrière l'oreille, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

THÉÂTRE. — Trêve aux plaisirs champêtres: le théâtre rouvre. C'est l'hiver, le long hiver, aux longues soirées. Concerts, conférences, bals, théâtre, à vous le tour.

M. *Darcourt*, notre nouveau directeur — une ancienne connaissance, comme artiste — nous arrive avec une troupe dont on dit beaucoup de bien. Elle débutera *jeudi*, dans une œuvre de Sardou, **Dora**, comédie en 5 actes. Déjà jouée sur notre scène, entre autres en 1878 et en 1893, cette pièce y eut un grand succès. La saison ne pourrait donc commencer sous de meilleurs auspices.

Des jouissances artistiques qu'offre notre ville, le théâtre est une de celles qui méritent le mieux la faveur du public et son constant appui. Le comité

et les directeurs se sont toujours efforcés, autant du moins que l'ont permis les ressources dont ils disposent, d'assurer à notre scène un rang honorable parmi les scènes suisses. Ils y ont réussi; ces dernières années, particulièrement. Tel rang, d'ailleurs, est celui qui sied au théâtre d'une ville comme la nôtre, ville d'instruction et d'éducation avant tout. Que les personnes qui comprennent cela, que les amateurs de bonne comédie se fassent donc un devoir d'appuyer ces efforts, par une fréquentation régulière du théâtre. Indépendamment d'un réel plaisir, ils auront la satisfaction d'épargner au directeur la nécessité de sacrifier, pour assurer la recette indispensable, à certains faibles du public.

Recettes.

Lièvre rôti. — On le met tout entier à la broche après l'avoir piqué ou bardé de lard; alors, on peut se servir du sang, du foie et du mou qu'on délaie en les écrasant dans une quantité de vinaigre bien salé et bien poivré et où l'on hache bien fin quelques échalottes. Cette sauce se cuit au moyen de charbons ardents mis sous la lèche-frite. On arrose le rôti de cette sauce, et, pour terminer la cuisson, on fait rougir les pincettes entre lesquelles on presse un morceau de lard qu'on fait dégoutter sur les chairs. Le lièvre ne doit pas être trop cuit.

Croquettes de riz. — Faites crever votre riz dans du lait, ajoutez du beurre frais, un peu de sucre et d'écorce de citron râpée. Mouillez avec du lait bouillant et laissez cuire. Liez avec deux jaunes d'œufs et coupez la pâte en morceaux que vous roulez. Trempez ces morceaux dans des œufs battus, ensuite dans la chapelure et faites frire. Retirez et servez en saupoudrant de sucre.

(Les Menus de M^{me} Durandau.)

La livraison d'*octobre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: La révolution française et la question juive, par J. Hocart. — L'invention de César Nerdinet. Nouvelle, par Adolphe Ribaux. — Les Boers de l'Afrique australe et leur histoire, par J. Villars. — A travers l'exposition universelle, par Henry de Varigny. — La musique dramatique en Russie, par Michel Delines. — Le trésor de la Chèvre-Roche. Nouvelle alsacienne, de Wilhelm Sommer. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

Boutades.

Un individu, qui a perdu sa femme dernièrement, est sollicité par un ami pour venir faire une partie de chasse.

— Non, non, dit-il, songe donc que je suis en deuil, je ne puis décemment y aller.

L'ami insiste vivement et finit par décider le veuf.

— Soit, soupire ce dernier, j'irai, mais je te prévien que je ne tirerai pas.

Mme Riboulard, de Fouilly-les-Oies, se croise sur le boulevard Montmartre avec Mme Sapajou, de Boury-les-Navets.

Ces dames s'inspectent de la tête aux pieds et poursuivent leur chemin en formulant ces appartés:

Mme Riboulard. — Comme ces Parisiennes sont mal fagotées!

Mme Sapajou. — Si c'est ça qu'on appelle le chic des Parisiennes!

Dans un compartiment du chemin de fer où l'un de nos amis a pris place, deux femmes bavardent depuis deux heures.

Notre ami se laisse aller à une douce somnolence.

— Pardon, monsieur, lui demande à la fin une des femmes, notre conversation vous gêne peut-être?

— Pas du tout, madame, répond-il avec un sourire de résignation, je suis marié.

Toto, en écrivant à son oncle, a fait un gros pâté au bas de sa lettre.

— Il va falloir la recommencer, lui dit sa mère.

Toto, pour esquiver la corvée:

— Mais, petite mère, quand elle sera dans l'enveloppe, ça ne se verra pas!

On nous assure que le règlement de l'administration des postes françaises contient un article portant:

Il est défendu aux employés:

1° De lire les cartes postales;

2° D'expédier les cartes postales contenant des insultes ou des injures.

Arrangez-moi donc cela!

Le comble de la sensibilité: Un malheureux a réussi à se faire recevoir par le riche Zabulon. Il lui dépeint ses infortunes, sa misère, en termes si éloquentes, que l'avare, apitoyé, les larmes dans les yeux et la voix entrecoupée de sanglots, s'adresse à son domestique:

— Jean, larmoise-t-il, jetez-moi ce bonhomme à la porte, il me fend le cœur!

Un passant, avisant Berlureau, le prie de lui indiquer le chemin de son hôtel.

— Suivez devant vous et prenez la troisième rue à droite, lui répond gracieusement Berlureau.

Puis, après réflexion, quand son interlocuteur est en marche:

— Eh! lui crie-t-il, si vous êtes gaucher, vous savez, c'est de l'autre côté.

Une blanchisseuse rapporte cinq chemises seulement à un client qui lui en avait donné six à blanchir. Elle s'excuse beaucoup de l'accident et pleure un peu. Le client se console aisément de ce petit malheur.

— Combien vous dois-je? dit-il à la lavandière.

— Pour six chemises à six sous, ça nous fait trente-six sous.

— Mais vous ne me rapportez que cinq chemises...

— C'est vrai, monsieur; mais j'avais blanchi la sixième avant de la perdre.

— C'est trop juste: voici vos trente-six sous.

— Pardon, Monsieur, pourriez-vous m'indiquer un restaurant où je pourrais manger pour vingt-cinq sous?

— Tenez, mon brave homme, la troisième boutique à gauche.

— Merci bien, vous êtes bien honnête... mais pourriez-vous me dire aussi, pendant que vous y êtes, où je trouverais les vingt-cinq sous?

Après un tour de valse, Berlureau reconduit sa danseuse à sa place; mais au lieu de se retirer après les compliments d'usage, il reste planté devant elle.

— Vous désirez quelque chose, monsieur?

— Mon claque, mademoiselle, qui a l'honneur de se trouver sur la même chaise que vous.

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

ÉTUIS DE MATHÉMATIQUES D'AARAU
pour écoles.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit: « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiées j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les **Pilules hématoïnes** du docteur **Vindevogel**. Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.